

N° 49 ◊ HORS-SÉRIE ◊ NOVEMBRE 2016 ◊ 1,60 €

Le cheminot

Cfdt:
de France

MAGAZINE DE L'UNION FÉDÉRALE DES CHEMINOTS
ET ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

ÉDITION SPÉCIALE | CONGRÈS DE SAINT-MANDRIER

ENTRETIENS | PRÉSENTATION DES MEMBRES DU BUREAU NATIONAL | 5

DOSSIER | AU CŒUR DE LA RÉOLUTION GÉNÉRALE | 8

LA CFDT CHEMINOTS, CONFORTÉE DANS SON BILAN ET SES ORIENTATIONS PAR LES ADHÉRENTS



SOMMAIRE

3

RASSEMBLEMENT SYNDICAL

- Un rapport d'activité 2012-2016 plébiscité et approuvé à 96 %
- Focus sur la mandature 2012-2016 : les dates-clés

5

PRÉSENTATION DES MEMBRES DU BUREAU NATIONAL

- Entretien avec Didier Aubert, réélu secrétaire général

6

- Les 12 élus et membres témoignent de l'essentiel pour ce nouveau mandat

8

DOSSIER SPÉCIAL

- Les points importants de la résolution générale

12

PHOTOREPORTAGE

- Le Congrès UFCAC-CFDT, en images

14

LA PAROLE EST AUX NOUVEAUX MILITANTS ET PARTENAIRES EUROPÉENS CFDT

- Martial Debriffe : « J'ai participé à ma première Assemblée générale CFDT »
- Message de soutien de la part de Transcom Cheminots

15

DÉBATS SYNDICAUX SUR L'ACTU' FERROVIAIRE

- Une motion d'actualité adoptée à l'unanimité



ÉDITO

Didier AUBERT,
secrétaire général CFDT Cheminots

UN BILAN, UN PROJET, UNE ÉQUIPE

MERCI !

Notre Assemblée générale ordinaire de Saint-Mandrier vient de mettre en place une nouvelle équipe à la tête de l'UFCAC. Elle a permis aux délégués mandatés par leurs syndicats d'évaluer le travail accompli lors des quatre dernières années.

L'approbation et les interventions des syndicats quasi-unanimes sur le rapport d'activité ont permis aux délégués présents d'exprimer leur **satisfaction quant à la gestion par le Bureau National sortant des dossiers que l'Union Fédérale avait en charge.** Il a été souligné notamment une ligne politique claire, assumée, indépendante et efficace. **Une communication transformée, modernisée, innovante.**

L'intervention du Commissaire aux comptes et le rapport de la Commission de contrôle des moyens ont souligné **une gestion rigoureuse de l'UFCAC tant financière qu'en moyens temps.**

De nombreux délégués ont souligné la qualité des débats lors de cette Assemblée générale. **Le vote de la résolution générale après adoption de plusieurs amendements à plus de 95 %** démontre l'unité politique de notre Union Fédérale quant aux projets et l'efficacité de notre structure au sein d'une **CFDT** en pleine réflexion sur son organisation.

Le temps du débat interne sur notre fonctionnement est maintenant terminé. Il s'agit dès à présent **d'appliquer les décisions prises dans le cadre de notre structuration régionale** et de porter plus que jamais la parole de la **CFDT** auprès des cheminots du groupe public ferroviaire et de la branche.

Le contexte d'incertitude politique et de volonté affichée **d'ouvrir rapidement à la concurrence le ferroviaire va bouleverser nos secteurs professionnels.** Les nouvelles demandes de mobilité vont accentuer la mutation de nos métiers. Nous devons plus que jamais **débattre, convaincre, négocier, combattre le cas échéant,** pour un mode pérenne d'organisation du système ferroviaire garantissant les intérêts de l'ensemble des salariés qui y contribuent : **groupe public et autres opérateurs, sans oublier les activités dites complémentaires.**

Alors toutes et tous sur le pont ! ●●

Cfdt: FGTE
CHEMINOTS

47 / 49 avenue Simon Bolivar, 75019 Paris
01 56 41 56 70
www.cfdtcheminots.org
contact@cfdtcheminots.org
CFDT-Cheminots-Officiel
@cfdtcheminots



Le Cheminot de France n° 49
Hors-série : Spécial Congrès / Octobre 2016
N° CPPAP : 1014 S 07026
Dépôt légal n° 808 / 99

Directeur de la publication
DIDIER AUBERT

Directeur adjoint de la publication
SÉBASTIEN MARIANI

Rédacteur en chef
ALI BENHADJBA

Secrétaires de rédaction
MARIE-PIERRE CRUVEILLER
PATRICK LE ROLLAND

À collaboré à ce numéro
SOLENE LEGROS



Concept & réalisation graphique



Crédits photo
CFDT CHEMINOTS, FREEPIK & FLATICON

Imprimé par
L'ARTÉSIENNE



→ FOCUS SUR LA MANDATURE 2012-2016

UN RAPPORT D'ACTIVITÉ PLÉBISCITÉ

La CFDT vous propose de connaître l'essentiel du dernier Congrès qui s'est déroulé dans une ambiance studieuse et magnifique. En détail.

Texte **Ali Benhadjba** | Photo **InfoCom CFDT Cheminots**

Au programme de ce rassemblement incontournable de toutes les forces vives de la **CFDT Cheminots**, débats et votes sur le rapport d'activité, sur le bilan financier et sur la résolution générale, mais aussi élection du nouveau Bureau national. Dans un premier temps, c'est le bilan de l'action entreprise durant la mandature 2012-2016 qui a été mis en débat. Ce fut l'occasion de revenir sur les faits saillants auxquels a été confrontée la mandature sortante. Les dossiers ont été particulièrement lourds au cours de cet exercice, notamment la réforme du ferroviaire, la négociation sur le temps de travail, la mise en place de l'intéressement ou des titres-restaurant. Leurs résultats resteront comme le marqueur d'une **CFDT** décomplexée qui agit dans l'intérêt de tous les cheminots.

DES ÉCHANGES TRÈS DYNAMIQUES

À l'issue de ces débats, les délégués des syndicats ont approuvé à 96 % le rapport d'activité du Bureau national. Les syndicats **CFDT** ont réaffirmé ainsi la parfaite cohésion politique de l'organisation syndicale.

Pour le Bureau national sortant, il s'agit d'une reconnaissance et d'un encouragement en faveur d'un syndicalisme de transformation sociale. Un syndicalisme fort, parce que cohérent avec son positionnement politique. Et durable et constructif, parce qu'il s'inscrit dans la clarté de ses choix, parce que réformiste par sa pratique quotidienne et non par incantations répétitives.

Les intervenants qui se sont succédés au pupitre ont d'ailleurs souligné la très forte implication de l'équipe sortante. Nombreux sont ceux qui ont rappelé que le contrat social prôné et défendu par la **CFDT** résulte d'abord et avant tout des revendications des salariés. C'est le syndicalisme d'adhérents de la **CFDT** confédérée. D'autres ont indiqué, à juste titre, que c'est



bien la **CFDT Cheminots** qui a été la première organisation syndicale à revendiquer (avant d'être reprise par d'autres) le fameux *cadre social de haut niveau*. Derrière ce terme, s'affiche une farouche volonté de prendre en compte les réalités socio-économiques du secteur ferroviaire : cheminots des entreprises du groupe public SNCF comme des opérateurs privés. Sans oublier de prendre en compte les demandes actuelles et nouvelles des usagers et clients de notre mode de transport.

ET DEMAIN ?

La feuille de route est claire. La **CFDT** veut poursuivre la consolidation du contrat social des cheminots en s'engageant dans la politique contractuelle comme elle le fait depuis toujours (accord 35 heures en 1999 à la SNCF). Elle entend conduire le changement dans l'intérêt du corps social des cheminots et non subir des décisions politiques et patronales qui remettraient en cause l'avenir du régime spécial cheminot. ●●



↓ LE RAPPORT D'ACTIVITÉ, EN IMAGES



Une vidéo rétrospective a été présentée aux congressistes en guise de présentation vivante et illustrée du bilan. Ce film en deux parties présentant les faits marquants du mandat qui s'est terminé est disponible sur la chaîne Youtube CFDT Cheminots TV. ●●

LES DATES-CLÉS



ANNÉE 2013

JANVIER

→ **Obtention de nouveaux droits** : la prévoyance des cheminots contractuels est améliorée et des garanties supplémentaires sont obtenues.

FÉVRIER

→ **La CFDT obtient** le paiement d'un dividende salarial de 364 euros bruts pour chaque cheminot.

JUILLET

→ **La catastrophe ferroviaire de Brétigny** endeuille la famille cheminote et frappe les consciences. La **CFDT** se porte partie civile.

NOVEMBRE

→ **Réforme ferroviaire** : la **CFDT** rappelle les enjeux et privilégie la voie de la concertation et de la négociation.

ANNÉE 2014

FÉVRIER

→ **La CFDT obtient** le paiement d'un dividende salarial de 300 euros bruts pour chaque cheminot.
→ **Lettre ouverte au président PEPY** : la **CFDT** demande et obtient l'ouverture d'un cycle de négociations dans le cadre de ce que l'on nomme l'agenda social !

MARS

→ **Élections professionnelles** : la **CFDT Cheminots**, confortée en tant qu'acteur incontournable du dialogue social. Elle enregistre une progression de près d'un point par rapport à 2011, pour atteindre 14,7 %.

MAI

→ **Mobilisation du 22 mai** : la **CFDT** joue son rôle et multiplie les interventions auprès de la représentation nationale. Elle déposera 19 propositions d'amendement sur le projet de loi portant réforme du ferroviaire.
→ **Par son action vis-à-vis des pouvoirs publics**, la **CFDT** préserve le pacte social cheminot et l'unité du Groupe Public Ferroviaire SNCF.

JUILLET

→ **L'accord salarial** est signé par la **CFDT**.
→ **Dans le cadre de l'agenda social** et de la future négociation de l'Accord GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences), la **CFDT** obtient l'ouverture d'un chantier de réflexions sur les aménagements de la grille salariale des trois collèges pour assurer une meilleure fluidité dans le déroulement de carrière.

ANNÉE 2015

JANVIER

→ **La loi portant réforme du ferroviaire** est entrée en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2015. En découlent la mise en place des trois EPIC (SNCF EPIC de Tête, SNCF Réseau et SNCF Mobilités), et les discussions sur la future réglementation des travailleurs du rail (SNCF et autres entreprises ferroviaires). Il faut commencer par en définir le champ d'application.

FÉVRIER

→ **La CFDT obtient le versement** d'une prime exceptionnelle de 100 euros pour chaque cheminot, sur la paie de février 2015, en remplacement du dividende salarial.
→ **Nouveauté** : cette prime sera considérée comme un élément constitutif du salaire. Elle sera pérennisée et versée ensuite chaque année.

JUN

→ **La CFDT signe deux accords historiques sur l'intéressement au bénéfice des cheminots de SNCF Réseau et de SNCF Mobilités**. CGT et SUD dénoncent, vendredi 19 juin, l'accord signé par la **CFDT**. Outre le recours au vote électronique, cet accord aurait permis aux cheminots de l'EPIC SNCF Réseau d'être représentés au travers de 12 CE territoriaux au lieu de 5 CE nationaux. La **CFDT** prend note de l'attitude obsessionnelle de la CGT de bloquer toutes avancées sociales, en préférant une solution juridique imposée par la DIRECCTE au mois de septembre 2014, plutôt qu'un accord négocié.

JUILLET

→ **Lors de l'accord salarial 2014, signé par la CFDT**, l'octroi de la position D2-19 a été validé dès le 1^{er} avril 2015. Il s'agit donc de plusieurs centaines d'agents dont la situation est soit régularisée (ex-18 +), soit qui peuvent bénéficier de la position de rémunération 19.

NOVEMBRE

→ **L'accident de la rame d'essais du TGV Est** à Eckwersheim, le 14 novembre, constitue le plus grave accident ferroviaire de TGV depuis sa mise en service commerciale, en 1981.
→ **Après s'être opposée aux titres-restaurant** dans la nuit précédant les élections, la CGT récidive. Elle dénonce l'Accord du Plan d'Épargne Groupe SNCF, négocié et signé par la **CFDT**. Encore une nouvelle attaque frontale, orchestrée par la CGT, qui fait « flop » contre le pouvoir d'achat des cheminots !
→ **Lors des élections professionnelles** à la SNCF, le 19 novembre 2015, la **CFDT** renforce sa représentativité et obtient 15,15 %.

DÉCEMBRE

→ **La CFDT interpelle le DRH** du Groupe Public Ferroviaire SNCF lors du CCE sur les engagements pris en matière d'emploi et relatifs aux conditions d'embauche au statut.

ANNÉE 2016

JANVIER

→ **L'Accord de gestion des Activités Sociales et Culturelles** signé par CGT, UNSA, SUD-RAIL et la direction impose le modèle social prôné par la CGT, privant ainsi les CE de leur autonomie à œuvrer pour des activités sociales différentes. La **CFDT** refuse de s'associer à ce diktat et ne signe pas cet accord « du siècle dernier ».

MAI

→ **Les propositions de la CFDT** sont intégralement reprises dans le cadre de la négociation du chapitre « temps de travail » de la future Convention Collective. Le RH 0077 est préservé et amélioré. La **CFDT** obtiendra notamment le maintien du 19-6 (fin de service au plus tard à 19h00 avant repos pour les roulants et prise de service après ce repos au plus tôt à 6h00) et une amélioration de la compensation du travail de nuit. Ces avancées obtenues par la **CFDT** iront jusqu'à provoquer une crise entre la direction SNCF et l'État décisionnaire.

JUN

→ **La CFDT signe les projets d'accord de la Convention Collective Nationale du Ferroviaire** : dispositions générales, contrat de travail et organisation du temps de travail, avec pour conséquence une réduction importante de l'écart de compétitivité préexistant entre le groupe public SNCF et les entreprises du secteur privé.

OCTOBRE 2016

→ **Assemblée générale ordinaire de la CFDT Cheminots** (Saint-Mandrier-sur-Mer). ●●



« Je suis un pur produit des lois Auroux »

Réélus au Bureau national de la CFDT Cheminots, Didier Aubert, secrétaire général, ainsi que les membres de son équipe vous présentent leurs objectifs pour ce nouveau mandat. **Entretien.**

Propos recueillis par Solenne Legros | Photo InfoCom CFDT Cheminots

Un souvenir à partager ?

Sans conteste, la négociation sur le temps de travail avec son apogée en juin 2016 dans les bureaux du ministère. Peser et agir concrètement sur le cours des événements représente une forme d'avènement dans une carrière de syndicaliste.

Comment se sont passées ces négociations ?

C'était un alignement de planètes. Une porte était ouverte, la CFDT dans son entier y a mis les pieds. Nos collègues cheminots CFDT nous ont fait confiance et le contexte global lié à la loi travail nous a permis d'aller jusqu'au bout de nos convictions. Nous avons un double enjeu : le maintien du niveau de réglementation du travail actuel des cheminots SNCF, voire son amélioration, sans perdre de vue nos collègues du ferroviaire privé qui sont bien loin de notre RH 0077. Tout le monde s'accorde à dire aujourd'hui que le RH 0077, applicable au 1^{er} janvier 2017, est meilleur que l'original.

Comment voyez-vous le paysage syndical à la SNCF ?

La CFDT Cheminots a franchi un cap, le positionnement des autres organisations syndicales n'est plus inspirant. Désormais, plus personne ne s'interroge sur la place de la CFDT dans le cadre d'un appel à la grève. Nous sommes seuls décideurs de notre calendrier. L'exemple du 31 mai est révélateur. La CFDT a déposé un préavis de grève, générant le rattachement des autres syndicats. Nous sommes devenus la clé de voûte d'un mouvement potentiellement reproductible. Avec la CFDT retirée, la mobilisation a fait long feu.

Quels sont les objectifs prioritaires de ce nouveau mandat ?

Les fondations sont posées, nous avons les ouvriers pour construire la maison, nous avons les



Didier AUBERT,
secrétaire général, élu au Bureau
exécutif de la CFDT Cheminots

Je suis un enfant de militant CFDT d'Alstom Belfort. La CFDT, je l'avais donc dans mes gènes ! Notre politique est celle du renouvellement générationnel, tant au niveau de l'entreprise qu'au sein des organisations syndicales. Le but est d'allier nouveaux arrivants et militants historiques. » ●●



Retrouvez
l'interview
dans son
intégralité
sur notre
chaîne
Youtube.

matières premières que sont nos idées et nos revendications assumées. Reste à la bâtir ! L'ambition de ces quatre années c'est d'être vraiment en mesure de proposer des alternatives, de bouger les lignes de façon plus marquée que ce qui a été fait jusqu'à présent. L'enjeu de cette mandature est aussi de se préparer efficacement et intelligemment à la réalité du métier de demain. L'évolution des tâches, la polyvalence et l'ouverture à la concurrence auront des conséquences sur l'emploi. Notre devoir est d'anticiper ces effets afin d'assurer le maintien de la qualité de service. ●●





Rémi AUFRÈRE-PRIVEL,
secrétaire général adjoint,
Collège exécutif

J'envisage ce mandat positivement et avec détermination. Il ne s'agit pas d'une rupture par rapport au travail mené précédemment, au contraire, c'est une continuité. La notion d'équipe est primordiale et je suis ravi de collaborer avec des personnes que je connais bien et que j'estime. » ●●



Olivier BOISSOU,
secrétaire général adjoint,
Collège exécutif

Je vais être en charge de l'organisation de la **CFDT Cheminots** : structuration, développement, formation, etc. C'est une réelle motivation car je crois profondément au collectif de travail et il me tarde à présent de mettre en place une dynamique interne. » ●●



Sébastien Mariani,
secrétaire général adjoint,
Collège exécutif

Le mandat à venir va être particulièrement riche pour l'action militante **CFDT**. Les grandes questions économiques qui portent sur l'évolution des emplois et des compétences nécessiteront des positions très fortes de la part de notre organisation syndicale. C'est un mandat de combat qui nous attend. » ●●



Eric CHOLLET,
secrétaire CFDT Cheminots,
Collège national

Lors de la dernière mandature, la **CFDT** a enfin pris de réelles positions et porté ses revendications. Afin de parvenir à la seconde place en termes de représentativité à l'occasion des prochaines élections professionnelles, il est indispensable de mener un vrai travail sur le collège Maîtrises. » ●●



Eric Fernandez,
secrétaire CFDT Cheminots,
Collège national

Je conçois ce 3^{ème} mandat sur les mêmes valeurs que les deux précédents : le réformisme, l'humanisme, l'égalité et la lutte contre les discriminations. Il faut maintenir cet ADN tout en essayant de le faire évoluer afin que le cadre soit le plus favorable aux salariés. » ●●



Sabine LE TOQUIN,
secrétaire CFDT Cheminots,
Collège national

J'envisage de manière plus sereine mon second mandat au bureau national. Durant presque deux ans, j'ai en effet participé à l'élaboration de la ligne revendicative **CFDT**, à l'écriture de la résolution et du statut, etc. Je me sens prête pour cette nouvelle mandature. » ●●



Anne GUEZENNEC,
trésorière générale,
Collège exécutif

De nombreux changements se profilent, l'entreprise va beaucoup évoluer avec l'ouverture à la concurrence. J'espère que mes idées nouvelles de terrain et ma personnalité vont être un vrai plus pour les négociations à venir. » ●●



Philippe PARISOT,
trésorier adjoint,
Collège national

Ce sera mon 3^{ème} mandat au Bureau national. Les mutations rapides de l'entreprise nécessitent une certaine adaptation. Nous y arriverons car nous faisons partie d'une organisation syndicale qui sait négocier et qui n'est pas en quête d'un conflit permanent avec la direction. » ●●



Thomas CAVEL,
secrétaire CFDT Cheminots,
Collège national

Je vais être responsable de la coordination et du développement du domaine d'activité Réseau. La tâche est lourde mais il y a une vive énergie qui émane du bureau national et une forte volonté. La structuration de notre organisation est toutefois nécessaire pour y parvenir. » ●●



Nicolas ROISSARD,
secrétaire CFDT Cheminots,
Collège national

Cette mandature, liée à un contexte particulier, s'annonce relativement difficile. Nous sortons d'un premier challenge réussi cet été avec la négociation sur le temps de travail mais il y a encore beaucoup à construire. » ●●



Stéphane TARTAR,
secrétaire CFDT Cheminots,
Collège national

Je vais me concentrer plus particulièrement dans le cadre de mes fonctions aux cheminots du fret et du matériel, qui représentent une importante population au sein de l'EPIC Mobilités. Il y a par ailleurs une réelle nécessité de coordonner nos actions nationales avec les équipes du terrain. » ●●



Bazoumana SANOGO,
secrétaire CFDT Cheminots,
Collège national

Je l'envisage de la même manière que mon précédent mandat : aller à la rencontre des collègues, porter le revendicatif **CFDT Cheminots** et faire avancer la vision syndicale prônée par la **CFDT**. » ●●



Retrouvez la présentation de chaque membre, dans son intégralité, sur notre chaîne Youtube.



→ LES POINTS IMPORTANTS

AU CŒUR DE LA RÉOLUTION

Moment fort de l'Assemblée générale de l'Union Fédérale Cheminots et Activités Complémentaires CFDT, le débat puis le vote de la résolution générale. Avec un nombre important de votes d'approbation confortant sa ligne politique, l'UFCAC est en ordre de marche sur un programme et des perspectives claires d'action pour les quatre années à venir. **Décryptage.**

Texte **Patrick Le Rolland** | Photo **InfoCom CFDT Cheminots**

La résolution générale, dans son état fini, est l'aboutissement d'un long travail d'écriture, d'écoute, de réflexion et d'ajustement engagé depuis plusieurs mois entre le Bureau national et les équipes et structures de militants, conduisant à un réel consensus interne au sein de la **CFDT Cheminots**.

QU'EST-CE QU'UNE RÉOLUTION GÉNÉRALE ?

Pour qui n'a jamais participé à un congrès (ou à une Assemblée générale), l'approche de ce genre de texte et les mécanismes de validation après amendements éventuels peuvent sembler abscons.

Autant le rapport d'activité est un rappel des faits saillants des années passées avec l'analyse des réus-

98 %

est le pourcentage avec lequel la nouvelle résolution générale a été adoptée.

sites, des difficultés, de la gestion des imprévus, voire des manques constatés collectivement, autant la résolution générale (dénommée aussi *rapport d'orientation*) scrute l'avenir. Elle s'appuie sur l'expérience passée (le rapport d'activité) et trace les perspectives d'action et les grandes lignes du positionnement à venir.

Il ne s'agit pas de lire l'avenir dans le marc de café mais de fixer des repères et jalons pour avoir des lignes directrices et pouvoir s'en servir. Savoir vers où nous allons collectivement, avec quelles ambitions et quels moyens. Décider où sont nos priorités collectives.

QUE CONTIENT LA RÉOLUTION GÉNÉRALE ?

Tout ! En fait non, ce serait non seulement ambitieux, mais aussi prétentieux. Dans un monde en mu-



Résolution
Comment mieux définir une résolution qu'en donnant une liste de synonymes :
 ↻ décision,
 ↻ volonté,
 ↻ détermination,
 ↻ intention,
 ↻ dessein,
 ↻ solution,
 ↻ but.



Résolution générale
Elle aborde tous les sujets qui vont faire le quotidien de la structure syndicale.

La CFDT Cheminots entend conduire le changement dans l'intérêt du corps social des cheminots et non subir des décisions politiques et patronales qui remettraient en cause l'avenir du régime spécial cheminot. ●●

La solution de la création d'un 4^{ème} EPIC Gares ferait peser un risque sur la cohésion du GPF. Les éventuels dividendes réalisés par cet EPIC ne seraient pas nécessairement reversés à SNCF Réseau en vue de son désendettement. L'UFCAC-CFDT défend une solution de cohérence qui consiste à rattacher les gares à l'activité monopolistique de SNCF Réseau, afin de sanctuariser cet élément indispensable au fonctionnement du système ferroviaire. Il s'agit aussi de garantir la continuité entre les gares et le RFN. ●●

La concurrence entre les entreprises au sein de la branche ferroviaire vis-à-vis de certains marchés ne doit pas se traduire par une compétition entre les salariés. L'UFCAC-CFDT défend une harmonisation sociale de haut niveau, prenant en compte les spécificités des activités ferroviaires, ayant vocation à fidéliser les salariés au sein de la branche et lissant les écarts entre statut public et statut privé en visant un socle de droits collectifs mieux-disant. ●●

GÉNÉRALE

tations permanentes, il est impossible de tout prévoir et de tout cadrer. Mais la résolution générale, pour pouvoir être un document de référence, se doit d'explorer largement les sujets qui ne vont pas manquer de se présenter.

CELLE SOUMISE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER FAISAIT 33 PAGES STRUCTURÉE EN TROIS CHAPITRES :

- ① Un monde dans la tourmente
- ② Les salariés au cœur de notre action
- ③ L'efficacité au service de nos ambitions

① **Le premier chapitre** a fait le tour des questions générales d'organisation des systèmes de transport, des évolutions législatives, économiques et politiques nationales, européennes, du système ferroviaire et a permis de fixer les lignes de la **CFDT Cheminots**.

② **Le deuxième chapitre** est entré dans le vif du sujet des conditions sociales des cheminots et des perspectives revendicatives prioritaires à suivre par la **CFDT**. Pas seulement pour les seuls salariés de la SNCF



(cadre permanent et contractuels) ou, plus largement, du Groupe Public Ferroviaire mais aussi pour les salariés des autres opérateurs ferroviaires (la **CFDT** y est particulièrement bien implantée et reconnue) ainsi que ceux des activités dites complémentaires : maintenance et nettoyage ferroviaire. Sans oublier la restauration ferroviaire. Rémunération, pouvoir d'achat, contrat social (logement, facilités de circulation), emploi, mobilité, égalité professionnelle, formation, etc.

③ **Le troisième chapitre** est dédié aux moyens et priorités que nous dégageons collectivement au service de nos ambitions. La structuration de l'Union Fédérale, le rapport, la complémentarité et l'interaction avec les unions professionnelles régionales, le re-





nouvellement générationnel des militants (sujet crucial), la politique de développement par l'adhésion, le soutien juridique, l'expertise sur certains sujets complexes. Nos valeurs sont aussi réaffirmées avec force. Le tout en relation avec les autres structures de la **CFDT**.

UNE ÉCRITURE COLLECTIVE PAR AMENDEMENTS

La résolution générale avait d'abord fait l'objet d'un avant-projet sur lequel les premières observations des équipes, des structures ont été recueillies en temps et en heure. Des observations qui ont conduit, autant que de besoin, à des clarifications du texte, plusieurs réécritures de forme, des ajouts ou des retraites avant l'Assemblée générale. C'est ce qui explique que le texte de la résolution générale, largement finalisé et concerté en amont, ait pu recevoir une validation presque unanime de l'Assemblée générale. Cela n'empêche pas le débat pour le partage de la compréhension des enjeux.

La présentation de chacun des amendements était assortie d'un avis, favorable ou défavorable, à son adoption lors du Conseil National de Branche que l'Assemblée générale, souveraine en la matière, restait libre de suivre ou non.

SUR LA GESTION DES INAPTITUDES AUX FONCTIONS ESSENTIELLES DE SÉCURITÉ

Autant la **CFDT Cheminots** est et reste sans concessions sur le maintien d'un haut niveau de sécurité par des exigences d'aptitude aux fonctions, autant elle confirme son pragmatisme. Par voie d'amendement, l'Assemblée générale a validé le fait que l'aptitude aux fonctions de sécurité doit s'apprécier par rapport au poste tenu. Ce qui permet, en cas de réduction

Dans l'attente d'une couverture sociale à 100 %, le recours à une complémentaire santé est souvent la solution retenue par les salariés pour bénéficier d'une meilleure prise en charge et faciliter l'accès aux soins. L'UFCAC-CFDT défend l'idée que l'accès à une couverture complémentaire santé doit être pris en charge en tout ou partie par l'employeur dès l'embauche. Cette disposition pourrait faire partie du contrat social du salarié. Aux détracteurs d'une complémentaire santé pour les cadres permanents de la SNCF, la CFDT rétorque qu'elle demande la valorisation des cabinets médicaux et des services y travaillant dans le parcours santé, en plus de la complémentaire. Il nous faut réfléchir également à l'opportunité de proposer dans le cadre de l'adhésion, l'accès à des contrats négociés par la CFDT (Confédérale ou fédérale), respectueux des valeurs défendues par notre organisation syndicale et bénéficiant de tarifs préférentiels notamment vers les retraités. ●●

4

est le nombre d'amendements visés en amont par la Commission des résolutions qui ont servi de support à ces débats.

tion de cette aptitude aux fonctions essentielles de sécurité, de maintenir un agent partiellement inapte en poste, pour peu qu'il n'ait pas à assumer des tâches pour lesquelles ses capacités sont réduites. Après avis favorable du Conseil National de Branche, l'Assemblée générale a validé, à 100 % et par amendement, une nouvelle écriture allant dans ce sens et permettant dorénavant aux équipes syndicales de tenir une position constante et argumentée devant leurs interlocuteurs lorsque la prise en charge d'une telle situation exige des réponses syndicales.

SUR LA POURSUITE DE LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

La résolution générale a rappelé qu'il était indispensable de continuer à revendiquer une durée de travail hebdomadaire de 32 heures à salaire égal, plus particulièrement pour les métiers pour lesquels la pénibilité liée au travail de nuit est avérée.

Par voie d'amendement, il était proposé à l'Assemblée générale de supprimer *liée au travail de nuit*. Le CNB a émis un avis défavorable à cet amendement. Après débat, cette revendication portée a également été repoussée par l'Assemblée générale.

SUR UNE PRÉSENCE RH TRANSVERSE RENFORCÉE AU SEIN DE LA SNCF

La résolution générale a pris acte avec satisfaction que la loi portant réforme du ferroviaire a réaffirmé l'unité sociale du groupe. Pour remplir cet objectif, l'UFCAC-CFDT exige le maintien d'une direction RH





transverse à toutes les activités et à tous les niveaux, garante d'une robuste politique de l'emploi.

La résolution générale relevait le rôle *quelques fois opaque des EIM – Espaces Initiative Mobilité* – et affirmait qu'ils ne devaient pas se substituer à la ligne RH régionale. Par voie d'amendement avec avis favorable du CNB, le passage de la résolution générale a été réécrit : *Le rôle quelques fois opaque des EIM doit devenir positif pour les salariés et marquer le rôle central de l'EPIC SNCF*. Réécriture approuvée à 100 % par l'Assemblée générale.

SUR L'EFFICACITÉ AU SERVICE DE NOS AMBITIONS

La résolution générale expose la dynamique structurelle et organisationnelle interne à la **CFDT** dans laquelle s'inscrit l'UFCAC.

Actuellement, la grille salariale ne remplit plus son rôle. L'UFCAC-CFDT dénonce des situations inacceptables avec des blocages de fin de grilles, de fin de niveau pour tous les collègues et la prépondérance de la notation au choix au détriment de l'ancienneté. L'UFCAC-CFDT est porteuse de nombreuses revendications pour améliorer la grille de rémunération. Elle mettra tout en œuvre pour faire avancer ce dossier tout en revendiquant l'ouverture d'une négociation sur une nouvelle grille salariale. ●●

La construction d'une convention collective nationale dans un contexte de concurrence intermodale exacerbée est un exercice historique difficile, mais indispensable. Le syndicalisme CFDT s'y engage, conscient des enjeux qui entourent une telle démarche. ●●



L'Union Fédérale CFDT Cheminots entend préserver son autonomie au sein de la FGTE. La réécriture de l'amendement a été très largement approuvée.

Par voie d'amendement, le texte a été clarifié sur avis favorable du CNB : *La Confédération CFDT fait évoluer ses structures syndicales suite à l'évolution des régions administratives et des branches professionnelles. Au travers du débat sur la réforme du ferroviaire et de la création de la Convention collective, elle confirme toute sa pertinence et son efficacité en tant qu'Union fédérale. La FGTE-CFDT n'échappe pas au débat sur son organisation interne. L'UFCAC-CFDT, par sa participation active aux instances fédérales (secrétariat fédéral, bureau fédéral, conseil fédéral) défendra l'organisation originelle de la Fédération Générale des Transports et de l'Environnement CFDT construite à partir des Unions fédérales dotées de statuts, piliers essentiels de la politique revendicative professionnelle.* ●●

Pour les autres entreprises ferroviaires, la CFDT Cheminots revendique que soient abordées systématiquement, lors des négociations annuelles obligatoires, les revendications en matière d'amélioration de la grille salariale, et pas seulement l'augmentation générale des salaires. Les contractuels doivent pouvoir bénéficier d'une grille spécifique. ●●

LE CONGRÈS UFCAC-CFDT,
EN IMAGES



LA CFDT REMERCIE SES ADHÉRENTS POUR LEUR PRÉSENCE AU CONGRÈS ET LA CONFIANCE TÉMOIGNÉE

Notre Congrès s'est tenu à Saint-Mandrier-sur-Mer, dans un paysage merveilleux. Forte de sa ligne sans complexes et fidèle aux orientations et aux valeurs d'émancipation **CFDT**, l'UFCAC tient à remercier les délégués qui ont massivement voté pour la continuité de notre politique syndicale.

Photoreportage.

Texte & photo **InfoCom CFDT Cheminots**



« J'ai participé à ma première Assemblée générale CFDT »

Allier militants historiques et nouveaux arrivants, telle est la politique de la CFDT Cheminots pour renouveler le milieu syndical ferroviaire. Martial Debriffe, agent d'encadrement à la SNCF et auteur de nombreux romans et biographies historiques fait donc partie de cette nouvelle vague de jeunes militants. **Témoignage.**

Texte **InfoCom CFDT Cheminots** | Photo **Sandrine Cellard**



Un immense merci pour ce congrès à l'organisation ciselée, pour l'ambiance fraternelle qui sans aucun doute, restera dans mon engagement un souvenir ému d'une première fois. » ●●

Le jour où Nicolas Sarkozy a clamé avec fierté que *la réforme des retraites des cheminots, c'est fait*, j'ai compris que les ambitions des politiques avaient le pouvoir de soulever les Français les uns contre les autres et de donner une image tronquée de notre entreprise. Quelque chose en moi s'est alors éveillé et ma naïveté s'est mutée en un besoin de militer pour se protéger des coups bas.

Accueilli quelques années plus tard par la **CFDT** de Strasbourg, j'ai été plongé dans un univers d'échanges et d'idées proches des miennes. L'envie de m'investir notamment pour le Comité d'entreprise m'a conduit à l'Assemblée générale de la **CFDT Cheminots** de Saint-Mandrier. À mon arrivée, accroché au gilet de sauvetage de mes pairs, j'avais l'impression d'être un naufragé en pleine mer, novice des subtilités du monde syndical. J'y ai trouvé non seulement un capitaine sur le bateau, mais aussi de multiples matelots, affables et passionnants, qui ont su me rassurer et me conforter dans mes choix. ●●

↓ MESSAGE DU SYNDICAT BELGE **CSC TRANSCOM CHEMINOTS**

Partenaire de longue date de la CFDT Cheminots, Transcom a témoigné de son soutien suite à la tenue de notre Assemblée générale :

Nous voulons rappeler notre volonté de collaborer davantage avec votre organisation. Nous avons déjà eu l'occasion de resserrer nos liens et de partager nos idées à l'occasion du Congrès de l'ITF, à Sofia, il y deux ans, mais de manière encore plus proche et régulière à l'occasion de nos travaux avec l'ETF. La dimension internationale est sans conteste des plus importantes, surtout dans le contexte de libéralisation. Si l'ETF permet de rassembler nos forces, nous nous sommes également impliqués au mois de janvier, en organisant avec nos collègues de la CGSP une rencontre qui a réuni plus de 200 militants. Nous avons ainsi écouté nos amis de ASLEF et RMT relatant la situation vécue par les cheminots Anglais. Nous vous souhaitons de bons travaux et, tout en réitérant notre volonté de collaboration avec la CFDT, nous vous assurons de toute notre amitié. » ●●

Texte **CSC Transcom Cheminots** | Photo **InfoCom CFDT Cheminots**





→ L'ACTU' FERROVIAIRE, AU CŒUR DE NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

UNE MOTION D'ACTUALITÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Entre les déclarations intempestives du président de la région PACA et sa volonté affichée de contractualiser avec un autre opérateur une nouvelle offre TER, le débat sur la place du gestionnaire des gares, ou bien les commandes imposées par l'État de rames TGV de l'usine Alstom à Belfort pour le réseau classique, les participants ont eu tout loisir de débattre sur ces sujets d'actualité. **L'essentiel.** Texte Ali Benhadjba | Photo InfoCom CFDT Cheminots

Après les différentes interventions à la tribune, le Bureau national a proposé une motion d'actualité. Sur l'ensemble des sujets évoqués, la motion reprend le positionnement de la **CFDT Cheminots**.

QUE DIT CETTE MOTION ?

- **réaffirme la volonté** de conserver la gestion des gares au sein de SNCF Réseau et le refus de la création d'un quatrième EPIC ;
- **rejette l'absence de l'État-stratège**, notamment dans la reconnaissance de la dette de SNCF Réseau comme dette d'État ainsi que l'absence de *règle d'or* qui empêcherait la création de nouvelles dettes sans stabilisation de la dette actuelle ;

- **condamne les propos du président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur** sur la volonté affichée de contractualiser l'offre TER à des opérateurs privés en dehors de tout cadre réglementaire ;
- **dénonce l'incapacité de l'État** à faire face à ses responsabilités, notamment sur les contrats de performance, la gestion de la dette, la règle d'or, alors que la loi sur la réforme du ferroviaire prône un État-stratège. ●●



Découvrez le texte de la motion d'actualité dans son intégralité sur notre site internet, www.cfdtcheminots.org

↓ UNE MOTION D'ACTUALITÉ, C'EST QUOI ?

C'est une proposition faite dans une assemblée délibérante par un ou plusieurs de ses membres. Elle est le fruit des débats sur ces sujets d'actualité. Elle indique le positionnement de l'organisation syndicale sur les thématiques évoquées. Dès lors qu'elle est adoptée, elle s'impose comme une ligne à suivre par toutes les composantes de la structure et tous ses militants. ●●

RESTEZ CONNECTÉS
SUR NOTRE SITE INTERNET &
APPLI MOBILE, 24 H / 24,

OÙ QUE VOUS SOYEZ

Cfdt:



SCANNEZ CE QR CODE
POUR VOUS CONNECTER SUR NOTRE
SITE INTERNET



SCANNEZ CE QR CODE
POUR OBTENIR L'APPLI
SUR VOS TERMINAUX
IOS



SCANNEZ CE QR CODE
POUR OBTENIR L'APPLI
SUR VOS TERMINAUX
ANDROID